



Rectificati sur Acte de Naissance pour Nationalité Française

Par **angelina7**, le **21/01/2018** à **10:26**

Bonjour

Je suis française installée au Gabon, n'ayant pas déclaré au Consulat de France du pays où je vis j'ai fait un rectificatif sur l'acte de naissance de mon fils avec la Mairie de la commune qui est en relation avec le tribunal de Nantes où j'ai adressé une correspondance pour le jugement qui me renverra à la Mairie pour l'Etablissement de l'Acte de Naissance rectifié de mon fils avec mes documents français CNF etc... afin qu'il obtienne de la part du Consulat ses papiers français. Quand j' ai obtenu mes papiers français ils me disaient au Consulat c'est très long 3 ou 4 mois et finalement au bout d'un mois j'ai reçu mes documents je pense que pour mon fils ce ne sera pas long Merci pour les renseignements ?

Ce sont les autorités du pays Gabon qui m'ont orientées.

Par **morobar**, le **21/01/2018** à **11:41**

Bjr,
Quels renseignements et quelle est votre question ?